

Qui sommes nous ?

Le GLEAM Pimms Médiation Mayenne Sarthe est une association loi 1901 de médiation sociale. Nous accompagnons gratuitement les habitants depuis 1996. Nos services sont ouverts à tous.

L'association réunit des entreprises, certaines délégataires de missions de services publics, ainsi que des bailleurs sociaux et collectivités.

L'ensemble des partenaires ont un objectif commun : développer des actions de médiation tout en favorisant l'émergence de projets personnels et professionnels pour les médiateurs.



Retrouvez-nous !



02 43 56 62 32



accueil@gleam53.fr



Ne pas jeter sur la voie publique.



Un accompagnement de proximité

Au quotidien, nous cherchons la création de lien social. Mobiles et équipés d'outils numériques, nos médiateurs viennent :

- rencontrer
- renseigner
- orienter
- accompagner dans les démarches

De manière innovante, nous favorisons l'aller-vers. Nous cherchons systématiquement à valoriser le vivre ensemble, la participation citoyenne, un cadre de vie agréable et une autonomie administrative et numérique des usagers. Nos équipes sont formées selon la norme NF X60-600 de la médiation sociale.

Nos actions au quotidien

Le Pôle Médiation Urbaine :

Les médiateurs du Pôle Médiation Urbaine interviennent en zones urbaines en partenariat notamment avec les bailleurs sociaux, les collectivités et délégataires de transport public.

En véritables acteurs de proximité, ils maîtrisent parfaitement "l'aller-vers" afin de créer un lien social pérenne avec les habitants / usagers. Leur présence est à la fois rassurante et dissuasive.

Ils mettent en œuvre des actions de médiation sociale, de prévention et résolution de conflits et/ou incivilités puis réalisent régulièrement des veilles sociales et patrimoniales. Ils savent également anticiper et repérer les dysfonctionnements, prévenir les nuisances et être relais d'informations.

Enfin, une attention particulière est portée aux jeunes afin de promouvoir la participation citoyenne, la fréquentation de structures jeunesse, l'émergence de projets personnels et l'insertion professionnelle. Un travail partenarial est alors essentiel.

Le Pôle Prévention / Accompagnement

Au sein du Pôle Prévention / Accompagnement, les médiateurs informent, sensibilisent et accompagnent les ménages sur des sujets majeurs du quotidien, tels que la précarité énergétique et l'inclusion numérique pour ne citer que ceux-là.

En partenariat avec des fournisseurs et distributeurs d'énergie, ils accompagnent les publics en situation d'impayés de facture et peuvent réaliser des médiations avant coupure. Ils animent aussi des Permanences Solidarité Energie et interviennent ponctuellement à domicile.

Puis, les médiateurs agissent afin de familiariser les usagers avec les outils informatiques et numériques, mais aussi les accompagner dans leurs démarches administratives dématérialisées du quotidien. Objectif : tendre vers l'autonomie numérique.

Enfin, les médiateurs interviennent en bureaux de Poste afin d'orienter la clientèle et l'accompagner dans les démarches accessibles en autonomie.

D'autres missions, plus ou moins ponctuelles, peuvent être développées sur chacun des pôles.

